Cahier des charges

Accord-cadre pluri-attributaire (3 titulaires)

Lot 2 : Arts graphiques

# Objet du marché

Cette consultation est lancée dans le cadre de la relance de l’accord-cadre pluri-attributaire du Mucem ayant pour objet des prestations de conservation et de restauration des collections du Mucem.

## Présentation de l’œuvre

L’amulette cabalistique a été achetée en vente publique par le musée des Arts et Traditions populaires, puis affectée au Mucem avec le reste de ces collections. C’est un dessin à la plume sur parchemin, daté entre le XVIIIe et le XIXe siècle et provenant de la vallée du Rhin.

La notice de l’œuvre est jointe au présent cahier des charges.

## Constat d’état

L’amulette devait être pliée en 4. Elle présente 2 grands plis, un vertical, un horizontal, qui divisent le document en 4 parties égales. D’autres plis se trouvent dans les coins. Le parchemin comporte un manque dans la partie située en bas à droite. Le parchemin est gondolé, jauni, voire noirci. Il est encrassé et taché. Le papier est usé et même troué à l’intersection des deux grands plis. Au niveau des plis l’usure a effacé les caractères hébraïques.

Un dossier photographique des altérations est joint à la présente consultation.

# Interventions requises

## Détails des prestations

L’objectif principal de ces interventions est double : il s’agit d’une part de stabiliser les dégradations physiques et chimiques, d’autre part de permettre de minimiser les risques liés à la manipulation.

Sauf exception, aucun traitement d’ordre esthétique n’est souhaité. Dans le cas où la conservation ou la lecture de la pièce le nécessiterait, et après discussion avec les responsables des œuvres, ces traitements peuvent être envisagés.

Les traitements proposés devront être totalement compatibles avec des traitements de restauration ultérieurs, notamment en cas de présentation des œuvres pour exposition.

Tous les matériaux et produits utilisés dans le cadre des interventions feront l’objet d’une fiche technique à remettre avec l’offre.

Les traitements comprennent les interventions suivantes :

* Démontage de l’œuvre de son support
* Dépoussiérage superficiel ;
* Remise à plat locale permettant la mise en œuvre des traitements ;
* Tests préalables aux traitements aqueux ;
* Désacidification si nécessaire après prise de pH ;
* Séchage (si nécessaire) ;
* Nettoyage du papier d’œuvre et du support ;
* Consolidation des déchirures et des lacunes ;
* Remise aux tons éventuelle dans le cas où la conservation ou la lecture de la pièce le nécessiterait et après discussion avec le département des collections ;
* Reconditionnement spécifique du parchemin ;
* Documentation des traitements ;

## Modalités d’intervention

Préalablement au démarrage des traitements, une réunion aura lieu au Centre de Conservation et de Ressources du Mucem avec le maître d’ouvrage afin de préciser les objectifs et de répondre aux éventuelles questions de l’attributaire du marché.

Le suivi des traitements donnera lieu à des réunions intermédiaires, sur place en présence des œuvres, afin de valider et de préciser les traitements effectués et de préparer les étapes suivantes en répondant aux éventuelles questions.

Deux options sont possibles concernant le lieu où se déroulera la restauration : un atelier privé correspondant aux normes de sécurité énoncées dans l’Accord Cadre ou au Mucem sur le site du CCR, 1 rue Clovis Hugues 13003 MARSEILLE. Dans le premier cas, l’emballage, le transport et le convoyage aller et retour sont à la charge du titulaire du marché qui devra les faire figurer dans son devis.

La prise en charge des œuvres sera réalisée au Mucem, sur le site du CCR, 1 rue Clovis Hugues, 13003 MARSEILLE.

Valeur d’assurance :

Pendant toute la durée de prise en charge par les restaurateurs, les œuvres confiées seront assurées par le prestataire contre les risques d'accident, de vol ou de dégradation lors des manutentions, du transport, du stockage et des traitements de restauration.

Si la prestation se déroule dans les locaux du CCR les biens seront assurés par le Mucem.

Préalablement à la restitution de l’œuvre confiée, une réunion préparatoire à la réception aura lieu dans l’atelier de restauration afin de valider les traitements effectués.

## Modalités d’intervention et du rendu

La description des interventions fera systématiquement l’objet d’un rapport de restauration illustré de photographies (2 avant traitement, 2 pendant et 2 après) comprenant une note méthodologique et une fiche des produits employés. Il sera remis au Mucem au format PDF et renommé de la manière suivante :

Ex. r2025\_n°enregistrement\_rapport\_restauration\_nomdurestaurateur.pdf (sans majuscule, ni espace, ni accent).

Les annexes éventuelles (même créées sous forme de tableaux excel) seront à remettre au format pdf et à fusionner avec le rapport.

Ce dernier comprendra:

Un constat sommaire avant traitement mentionnant la présence de :

-salissures : taches, auréoles, dépôts…

-dégradations physiques du papier d’œuvre : gondolement, plis, déchirures, éléments détachés, usure…

-dégradations chimiques du papier d’œuvre : jaunissement, piqûres d’oxydation…

-altérations de la technique graphique : usure, affaiblissement, ou autre constat prévu dans la liste…

Un rapport de traitement indiquant la nature des interventions réalisées, les matériels et matériaux utilisés et la méthode employée pour réaliser :

-le dépoussiérage superficiel ;

-la remise à plat locale permettant la mise en œuvre des traitements ;

-l’élimination des éléments indésirables ;

-les tests préalables aux traitements aqueux ;

-le nettoyage et l’assainissement du papier d’œuvre et du support ;

-la consolidation des déchirures et des lacunes ;

-le doublage ;

-la remise à plat générale ;

-ou autre constat non prévu dans la liste ;

Le coût de la documentation des interventions est réputé inclus dans les coûts de restauration.

Remarque :

La facture finale ne pourra être produite qu’après réception de la documentation des traitements, sous forme dématérialisée.

Les œuvres sont visibles au Centre de Conservation et de Ressources, 1 rue Clovis Hugues 13003 Marseille. Si les candidats souhaitent procéder à un aller-voir avant de rendre leur offre, il convient de prendre rendez-vous auprès de Mme Sabrina PAUMIER, Coordinatrice de la régie des collections par mail à [sabrina.paumier@mucem.org](mailto:sabrina.paumier@mucem.org) (avec copie à Elise VANRIEST DABEK, responsable du Département des Collections et des Ressources Documentaires, [elise.vanriest-dabek@mucem.org](mailto:elise.vanriest-dabek@mucem.org)).

L'offre devra être remise avant les date et heure limites de réception des plis telle que indiquées à la page de garde du Règlement de consultation.